

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1830

Artikel: Le Cassis de Dijon pourrait tourner au vinaigre : soudain un référendum vient exposer la fragilité des positions par rapport à l'Europe et au libre-échange
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Cassis de Dijon pourrait tourner au vinaigre

Soudain un référendum vient exposer la fragilité des positions par rapport à l'Europe et au libre-échange

Albert Tille (27 juin 2009)

Le principe du Cassis de Dijon, l'enfant chéri de Doris Leuthard (DP 1713), a passé devant le Parlement. Il devra encore, très probablement, convaincre le peuple suisse. Car le très médiatique vigneron bio genevois Willy Cretegnny, pourfendeur du libre-échange (DP 1724), a lancé le référendum contre la loi qui facilite l'entrée en Suisse des produits circulant librement dans les 27 pays de l'Union européenne. Le syndicat paysan Uniterre a immédiatement emboîté le pas au bouillant Genevois. Le formulaire pour la récolte des signatures est déjà téléchargeable sur son site avant même la publication du texte dans la *Feuille fédérale*.

Un populaire militant bio et un syndicat agricole presque uniquement romand ne sont pas capables à eux seuls de gagner un référendum. Mais ils ne manqueront pas d'alliés. Deux groupes parlementaires ont en effet refusé d'avaler le Cassis de Dijon. Les Verts ne veulent pas permettre l'entrée en Suisse de produits fabriqués ou cultivés sans respecter nos strictes normes environnementales. L'UDC n'accepte pas que les entreprises européennes puissent accéder plus

facilement à notre marché sans que la Suisse obtienne de contrepartie. Argument plus inattendu, le grand parti craint, avec le Cassis de Dijon, une dangereuse baisse des prix intérieurs.

A côté des opposants déclarés, il y a les tièdes et les récemment convertis. La puissante Union Suisse des Paysans s'est ralliée au projet Leuthard après avoir obtenu deux sérieuses concessions. Le lieu de provenance d'un produit devra impérativement figurer sur l'emballage. L'Office fédéral de la santé publique devra donner son feu vert pour qu'une denrée alimentaire pénètre sur le marché suisse. Mais le monde agricole n'est pas fondamentalement rassuré. Il craint encore une concurrence accrue. L'hebdomadaire *Agri* publiait récemment ce titre révélateur: «*Le Cassis de Dijon est plus digeste pour les paysans*». De son côté, le NOMES, mouvement européen, critiquait l'alignement de la Suisse aux normes européennes sans réciprocité et sans participation à leur élaboration. Mais il ne s'oppose pas à ce premier pas qui aura au moins le mérite de faire pression sur les prix.

Derniers tièdes, et non des moindres: les consommateurs. Par son projet, Doris Leuthard entend lutter contre la vie chère, avant tout au bénéfice des consommateurs. La FRC, d'accord avec cet objectif, n'entendait pas renoncer aux normes spécifiquement suisses de protection des denrées alimentaires, comme la déclaration du pays de provenance, celle sur les œufs des poules en batterie ou la réglementation sur les OGM. Rassurées par les concessions faites à leurs demandes et (peut-être) amadouées par la promesse de Doris Leuthard d'augmenter leurs subventions fédérales, les organisations de consommateurs finissent par approuver le projet.

Les référendaires témoigneront selon leur bord de leur ardeur militante pour la protection de l'excellence suisse ou de leur hostilité non moins chaude à l'égard de l'Europe. Dans la majorité acceptante, on voit mal qui défendra vigoureusement le projet. Certainement pas economiesuisse, restée fort discrète sur ce dossier. Dans ces conditions, le Cassis de Dijon pourrait bien tourner au vinaigre.